6 DÉCEMBRE 2018

Élections professionnelles Fonction publique territoriale

JE VOTE

fédération des services publics la cgt

C'EST EFFICACE AU QUOTIDIEN

# LE 6 DECEMBRE 2018 JE VOTE CGT !

***Le 6 décembre prochain, les agents de la Fonction Publique seront amenés à voter pour leurs représentants dans les différentes instances représentatives du personnel. Avec ces élections, vous décidez quels sont les syndicats qui porteront votre voix dans la collectivité. Ce vote est lourd d'enjeux pour les agents car il permettra à vos élus CGT de négocier des accords et de défendre les conditions de travail des agents de la collectivité.***

## 2014 - 2018 : LA CGT FORTEMENT MOBILISEE !

Du local au national, la **CGT a été présente - partout - pour tordre le coup à l'individualisme qui s'installe sournoisement dans la sphère de la vie professionnelle et sociale** de nos sociétés dites modernes. Avec ses représentants et ses militants, **elle a activement participé à toutes les mobilisations pour la défense des services publics** attaqués sur tout notre territoire, national et départemental !

**La CGT a été active tout au long de son mandat 2014/2018** : dans toutes les instances partitaires (CAP A/B/C—CT intercommunal du Centre de gestion, mais aussi dans les CT locaux. Nos actions ont portées sur les sujets suivants : pétition pour le retrait du jour de carence, mobilisations contre le gel du point d'indice (seul élément commun à tous les fonctionnaires et qui assure l'augmentation du traitement de tous les fonctionnaires), defense de la remise en cause de notre temps de travail, defense des libertés syndicales, petition pour le droit à la formation professionnelle pour tous, mise en place de ratios à 100 % pour les promotions et les avancements de carrière, mise en place de l'aide à la prévoyance et à la complémentaire santé, lutte pour la déprécarisation de nos collègues….

Aujourd'hui, **les agents des Pyrénées Atlantiques subissent une dégradation conséquente de leurs conditions de travail, avec pour consequence des situations croissantes de mal-être professionnel et de fait l'augmentation exponentielle des arrêts maladie sur l'ensemble de notre territoire.**

**Vous le savez aussi, la CGT n'a jamais accepté de compromis et elle est toujours restée FIDELE aux côtés des agents pour LUTTER, pour GAGNER.**

Au lendemain des élections du 6 décembre, dès 2019, **CEUX QUE VOUS AUREZ ELUS, auront à réfléchir et voter sur d'importants dossiers : la protection sociale, le RIFSEEP (que la CGT n'a pas voté) - nouveau système de primes « à la tête du client » - de la remise en cause de notre système de protection sociale et de notre régime de retraite.**

**La CGT - pour sa part- continuera :**

* **d'informer les salariés,**
* **de construire avec eux le rapport de force nécessaire pour …..GAGNER !**

## FACE AU DÉTRICOTAGE SOCIAL, LA CGT EST UN VÉRITABLE BOUCLIER DE PROTECTION DES CONQUÊTES SOCIALES

**Contact CSD CGT :**

**06 12 79 03 59 ou 06 72 01 14 66 / csdcgt64@gmail.com / www.cgtservicespublics.fr**

Fédération des Services Publics la cgt

# LE 6 DECEMBRE 2018, JE VOTE

# ELECTIONS PROFESSIONNELLES :

## le 6 décembre 2018, un seul tour de scrutin, chaque voix compte, VOTEZ LISTE ENTIERE !

## POURQUOI VOTER CGT ?

**La CGT a été un acteur décisif de la construction du statut des fonctionnaires.**
**En dépit des attaques portées, nous continuons chaque jour à le faire vivre .**
**La CGT porte haut l'ambition du service public et de l'intérêt général.**
**La CGT est la première organisation syndicale dans la fonction publique, présente sur l'ensemble du territoire.**
**Elle fonde son action sur la solidarité entre travailleurs et la recherche de l'unité syndicale, pour défendre les conquêtes sociales et gagner de nouveaux droits.**

## CAP

## JE VOTE

### Commissions Administratives Paritaires (A, B, C)

**COMPÉTENCES :**

- Le déroulement de carrière : avancement de grade, promotion,
- Le refus de titularisation, de prolongation de stage,
- Les demandes de révision d'entretien professionnel,
- Les demandes de temps partiel, de télétravail ou de formation professionnelle en cas de refus,
- Les demandes de disponibilité, d'intégration, de détachement,
- Les procédures de reclassement, de changement de filière et les procédures disciplinaires.

**LA CGT REVENDIQUE :**

- **L'augmentation des salaires** par le dégel du point d'indice avec un minimum de 1800 € bruts et l'intégration des primes dans le salaire,
- **Des ratios à 100%** pour les promotions et les avancements,
- **La révision des règles** de gestion du temps partiel,
- **L'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire** à tous les personnels de la protection de l'enfance,
- **L'organisation de concours** chaque année,
- **10% du temps de travail** consacré à la formation,
- **Le rétablissement de la retraite à 60 ans** pour toutes et tous avec une pension correspondant à au moins 75 % du traitement brut des six derniers mois d'activité, le retour à la cessation progressive d'activité (CPA),
- La mise en œuvre d'un véritable **« droit à la déconnexion »** pour mieux respecter l'articulation des temps professionnel et personnel,
- **La mise en œuvre de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes : à travail de valeur égale, salaire et traitement égal,
- ….

## CT

## JE VOTE

### Comité Technique

**COMPÉTENCES :**

- L'organisation du travail et des services,
- Les orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences,
- L'aménagement du temps de travail,
- La négociation du régime indemnitaire,
- L'aide à la prévoyance et à la complémentaire santé,
- Le plan de formation.

**LA CGT REVENDIQUE :**

- La **création de postes en correspondance avec l'augmentation démographique** et les nouveaux besoins générés,
- L'arrêt de toute **forme d'externalisation** des missions,
- **Un nouveau plan de titularisation** des contractuels, une gestion qui ne précarise pas d'avantage les agents et les services,
- **Le refus de** toute forme de salaire au mérite ou d'individualisation des primes (RIFSSEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- **Un véritable déroulement de carrière** avec un doublement du traitement /salaire entre le début et la fin de carrière,
- **L'abrogation du jour de carence,**
- **L'instauration du temps de travail hebdomadaire à 32h,**
- **…**

## CHSCT

### Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

**Le nombre de mandatés CHSCT est défini en fonction des résultats obtenus aux élections du CT.**

**COMPÉTENCES :**

- La protection de la santé physique et mentale des agents au travail,
- La sécurité des agents dans leur travail,
- L'amélioration des conditions de travail,
- La prévention des risques psychosociaux,
- La mise en conformité des locaux.

**LA CGT REVENDIQUE :**

- **De mettre un terme aux situations de souffrance au travail**, de respecter les préconisations médicales et d'exiger leur compensation,
- **La prise en compte** des observations du personnel et des organisations syndicales,
- **Le respect des règles d'hygiène et de sécurité,**
- **L'exigence d'une vraie culture de prévention des risques**,
- **Une approche globale de la santé** prenant en compte les conditions de travail,
- **Une médecine professionnelle et préventive indépendante** dotée de moyens à la hauteur des besoins et des enjeux,
- **Le recrutement de psychologues** du travail,
- **La reconnaissance de la pénibilité** de certains emplois,
- **De nouveaux droits statutaires** en matière de reclassement et d'invalidité : **création d'un congé de reclassement.**

## JE VOTE

### Commissions Consultatives Paritaires (A, B, C)

**Ce sont de nouvelles instances qui concernent les agents contractuels de toutes les catégories.**

**COMPÉTENCES :**

Elles sont consultées pour avis concernant les licenciements, les sanctions disciplinaires, les demandes de révision de l'évaluation, les non renouvellements de contrats de personnes investies de mandats syndicaux, les refus d'autorisation de télétravail et toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents contractuels.

**LA CGT REVENDIQUE :**

## CCP

La CGT utilisera les commissions consultatives paritaires pour faire reconnaître la nature permanente des emplois occupés par les contractuels et

Élections professionnelles Fonction publique territoriale
JE VOTE CGT 6 DÉCEMBRE 2018

## PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

FIER-E-S DE TRAVAILLER POUR LE SERVICE PUBLIC !